



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 juin 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Marie-Thérèse
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Christian DUCHANGE	PUGLIESE
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline	Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur François DESEILLE	JACQUEMARD	Monsieur Laurent MONNOT
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Benoît BORDAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Philippe THIRION	Madame Emilie SIMONE
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Nina MARTINS
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Vanessa VAIZANT	Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Claire TOMASELLI	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Franck AYACHE
Madame Mélanie BALSON	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Florent COLOMBO	Madame Sandra GAUDILLIERE
Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Clémence HOUARD
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Marie-Hélène	Monsieur Axel SIBERT
Madame Céline MAGLICA	JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Thierry COUDERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Antoine CAMUS
		Madame Mélanie FORTIER

Membres absents :

Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Billy CHRETIEN pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Michel FELKAY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : SPORTS

Année 2026 - Soutien financier de la Ville aux athlètes de la #Team Sport Dijon

La Ville de Dijon accompagne les sportives et sportifs de haut niveau du territoire au travers de son collectif « #Team Sport Dijon ».

Créée sous cette forme actuelle en 2022, la #Team bénéficie d'une notoriété croissante année après année. Cette dynamique contribue positivement au rayonnement de la Ville et suscite un intérêt grandissant de la part des athlètes dijonnais.

Ce succès engendre une augmentation importante des demandes et nécessite une affirmation des critères de sélection.

Dans cette perspective, il vous est proposé d'émettre un avis favorable aux seuls athlètes remplissant l'un des critères suivants :

- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de Sportifs de Haut Niveau (SHN) dans les catégories Elite, Relève et Senior ;
- Les jeunes sportifs classés Espoirs bien qu'ils ne relèvent pas du statut SHN au sens du code du sport, afin de leur accorder l'accompagnement nécessaire pour accéder à ce statut, conformément aux missions de soutien que la collectivité entend jouer ;
- Les athlètes parasport ne relevant pas des catégories précitées, sous réserve de participer à minima à des compétitions internationales ou de leur inscription sur listes de collectifs nationaux.

En conséquence, il vous est suggéré de répondre favorablement à dix-huit athlètes féminines et dix-huit athlètes masculins selon les conditions décrites dans le tableau annexé au rapport en annexe 1.

La seconde annexe vous permet d'appréhender de manière synthétique et globale les données essentielles de cette #Team sport 2026.

La collectivité poursuivrait ainsi le soutien apporté aux athlètes de haut niveau du territoire en attribuant un soutien financier total de 50 000 € aux membres de la #Team Sport Dijon 2026 qui s'engagent à porter les couleurs de la ville et à intervenir dans les différents événements.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **décider** de soutenir les athlètes présentés dans le tableau annexé au rapport, dans le cadre de l'intégration à la **#Team Sport Dijon**, en contrepartie de leur engagement de promouvoir le nom et l'image de la Ville ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer les contrats de partenariat à conclure entre la Ville et ces athlètes, ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	